



**Arrivée à  
Hokkaidō !**



## Chapitre 4 : Que faire dans cette situation ?

4-1. En cas d'accident ou d'infraction au code de la route .....	<b>40</b>
4-2. En cas de blessure ou de maladie .....	<b>41</b>
4-3. En cas de problèmes liés aux conditions climatiques.....	<b>42</b>
4-4. En cas de panne .....	<b>43</b>
4-5. En cas de collision avec un animal sauvage .....	<b>44</b>

Lorsque l'on part en vacances, on pense à passer de bons moments plutôt qu'à rencontrer des problèmes, mais cela devrait être l'une des préoccupations majeures. En effet, savoir comment réagir en cas d'urgence permet de ne pas être anxieux et d'agir sans céder à la panique.

### Je ne parle pas japonais, comment faire ? ⇒ p. 46

Commencer par demander l'aide des passants japonais présents sur place. Ils devraient être capables de communiquer à la police ou aux pompiers l'état de la situation. S'il n'y a personne près de vous, gardez votre calme et transmettez par téléphone l'état de la situation et le lieu, que vous vérifiez sur l'écran du système de navigation.

### Que faire en cas d'accident ?

Si vous avez un accident dans lequel vous êtes gravement blessé, vous ne pouvez rien faire à part attendre de l'aide. La situation devient problématique si vous êtes entré en collision avec une autre voiture et avez infligé des blessures à des personnes. Il est très important d'agir tout en gardant son calme. La première chose à faire est d'empêcher qu'un deuxième accident ne se produise. Retenez bien la procédure suivante:

#### Comportement en cas d'accident

- 1) Assurer la sécurité**  
Bien regarder autour de soi pour déterminer s'il faut déplacer sa voiture pour éviter qu'elle ne gêne le trafic, déplacer les blessés dans un endroit sûr, etc.
- 2) Appeler une ambulance Tél. 119**  
Appeler une ambulance s'il y a des blessés. En attendant son arrivée, il est nécessaire d'effectuer les gestes de premiers secours, notamment arrêter les hémorragies.
- 3) Suivre les instructions de la police Tél. 110**  
Appeler la police et décrire l'accident en détail. Cette étape est nécessaire car il faut produire une attestation d'accident pour être indemnisé par l'assurance.
- 4) Contacter l'entreprise de location de voiture**  
En dernier lieu, contacter l'entreprise de location de voiture et suivre ses instructions. C'est l'entreprise de location qui contactera la compagnie d'assurance, s'occupera de la voiture accidentée, etc.

#### Prévenir, même en cas d'accident léger

Si vous êtes à l'origine d'un accident dont vous êtes l'unique victime, et même si la voiture peut encore rouler, il est nécessaire de le rapporter à la police et de contacter l'entreprise de location de voiture.

#### Ne pas faire d'arrangement à l'amiable sur place

En cas de légère collision, il peut arriver que l'autre partie offre une somme d'argent pour régler la situation sur place, mais si vous ne connaissez pas les règles, cela sera à votre désavantage. Par sécurité, refusez donc toute sorte de règlement à l'amiable et suivez les instructions de l'entreprise de location.

#### Informations à donner quand vous appelez le 110 ou le 119

⇒ « Recueil de phrases à montrer du doigt pour communiquer en cas de besoin », p. 46  
« C'est un accident de la route ; il y a (nombre) blessés. Ça s'est produit à (lieu). Je m'appelle (nom). Vous pouvez me contacter à (numéro de téléphone fixe et/ou portable). »

#### Toujours identifier l'autre partie

Échangez vos coordonnées avec l'autre partie. Si vous avez un appareil photo, photographiez aussi la scène de l'accident.  
• Vos nom, adresse et numéro de téléphone et ceux de l'autre partie  
• Votre numéro de permis de conduire et celui de l'autre partie

### Astuce Utilisez les bornes d'appel d'urgence sur l'autoroute !

En cas d'accident ou de panne sur l'autoroute, assurez votre sécurité en arrêtant votre voiture sur la bande d'arrêt d'urgence, puis signalez votre position aux voitures qui arrivent derrière en allumant vos feux de détresse et en posant un triangle de pré-signalisation, enfin, contactez les autorités en charge de la route. Si vous utilisez la borne d'appel d'urgence plutôt que votre téléphone portable, votre position sera automatiquement transmise aux secours. Les bornes d'appel d'urgence étant situées tous les kilomètres, vous pouvez en trouver une à moins de 500 mètres, devant ou derrière vous.

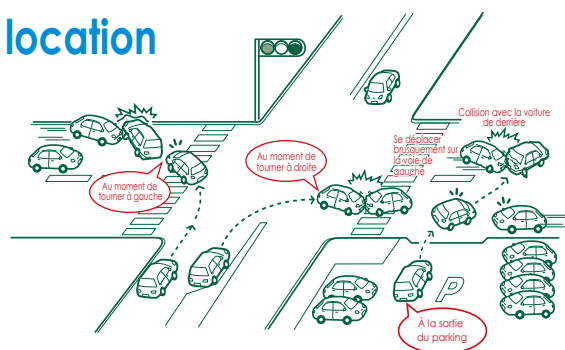
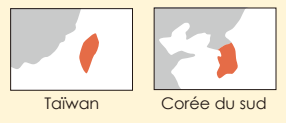


### Réalité des accidents impliquant des conducteurs étrangers de voiture de location

Le danger survient quand le conducteur s'est habitué, plutôt dans la dernière moitié du voyage que dans la première !

- Collision après que le conducteur est entré par erreur dans la voie opposée, au moment de tourner à droite ou à gauche (se tromper de voie de circulation)
- Le conducteur s'insère dans la mauvaise voie, et, paniqué, entre en collision avec la voiture d'en face ou la voiture qui le suit.

Attention aux différences avec votre pays !



### J'ai compris ! La première cause de collision est une vérification insuffisante de la situation à l'arrière du véhicule dans les parkings

La visibilité est souvent mauvaise dans les parkings, où l'espace entre véhicules est réduit et l'éclairage limité. En outre, si vous n'êtes pas habitué à la voiture, vous pouvez avoir du mal à appréhender la largeur du véhicule. Bon nombre d'accidents sont liés à une vérification insuffisante de la situation à l'arrière du véhicule. Garer la voiture par l'avant oblige à sortir en marche arrière, ce qui accroît les risques de collision étant donné les nombreux angles morts. Autant que possible, garez votre voiture en marche arrière, en manœuvrant lentement, pour pouvoir sortir en marche avant, ce qui vous donnera la meilleure visibilité possible.



### J'ai compris ! Signalez tout accident, même léger, à la police !

Si vous ne contactez pas la police au moment de l'accident, vous ne pourrez pas bénéficier de l'assurance que vous avez pourtant souscrite, et vous devrez vous acquitter de toutes les dépenses entraînées par l'accident. Il faut signaler tout accident, même léger, à la police.

## Que faire en cas de blessure ou de maladie pendant le voyage ?

Le comportement à suivre en cas de blessure ou de maladie pendant le voyage dépend non seulement des symptômes, mais aussi de l'heure et de l'endroit où vous vous trouvez.

### Vérifier les symptômes

Vérifiez calmement vos symptômes pour réfléchir au comportement à adopter.

NB : Pour les personnes qui souffrent d'une maladie chronique, prenez obligatoirement conseil auprès de votre médecin traitant avant le départ.

### Aller à l'hôpital

Ne vous forcez pas à continuer le voyage, et rendez-vous à l'hôpital le plus proche. En général, les hôpitaux au Japon sont ouverts les jours de semaine.



### En cas de fermeture de l'hôpital

Allez dans un centre médical d'urgence ou chez le médecin de garde

Au Japon, en dehors des horaires d'ouverture des hôpitaux, il est possible d'aller dans les établissements médicaux d'urgence (centre médical d'urgence, etc.) ou chez le médecin de garde. Commencez par demander aux passants japonais qui se trouvent près de vous, car ils pourront certainement vous indiquer où aller. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès d'un office du tourisme ou d'un magasin.



### Appel d'urgence 119

En cas de blessure grave ou de maladie subite, composez le 119 pour appeler une ambulance. Comme il vous sera demandé des détails sur votre position actuelle et vos symptômes, demandez l'aide d'un passant japonais.



### Astuce Les gens du cru sont les mieux à même de vous donner des informations sur les services médicaux de la région !

Les informations sur les services médicaux sont des informations étroitement liées à la vie locale. Si vous ne vous sentez pas bien, n'hésitez pas à questionner les habitants. Vous devez pouvoir arriver à faire comprendre que vous voulez aller à l'hôpital par des gestes ou des dessins.

Pour informer l'hôpital de vos symptômes, référez-vous au « Recueil de phrases à montrer du doigt pour communiquer en cas de besoin », p. 46.



### Astuce

A guide for ambulance services (Guide des services ambulanciers), Agence nationale de gestion des incendies et des catastrophes, Ministère des affaires intérieures et des communications (Langues : japonais, anglais, chinois simplifié, coréen)  
[http://www.fdma.go.jp/html/life/kyuukyusya\\_manual/pdf/2011/english.pdf](http://www.fdma.go.jp/html/life/kyuukyusya_manual/pdf/2011/english.pdf)



## Paiement des frais de consultation

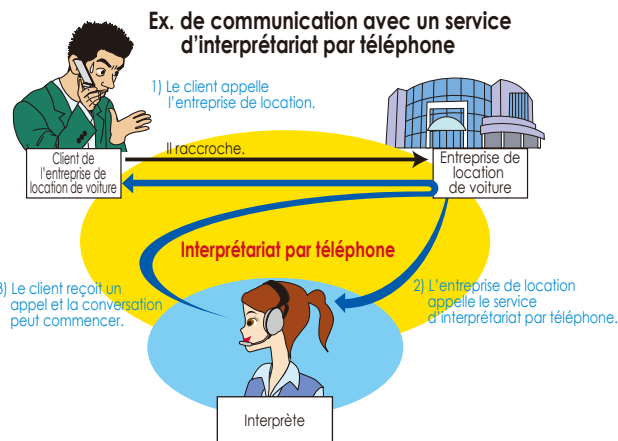
Étant donné que les visiteurs étrangers ne sont pas couverts par la sécurité sociale japonaise, vous devrez régler la totalité des soins. Cela dépend bien sûr de vos symptômes, des soins ou de la quantité de médicaments prescrits, mais il vaut mieux vous attendre à payer une somme équivalente à plusieurs dizaines de milliers de yens. Vous devrez certainement payer en liquide car peu d'hôpitaux acceptent les cartes de crédit. Si vous avez souscrit une assurance voyage, vous pourrez certainement vous faire rembourser auprès de la compagnie d'assurance ; demandez donc à l'hôpital de remplir le formulaire de l'assurance, ou demandez un certificat médical. Gardez précieusement les reçus de vos dépenses médicales.



### Il existe des services d'interprétariat par téléphone !

Certaines des plus grosses entreprises de location de voiture proposent un service d'interprétariat par téléphone qui vous permettra de communiquer instantanément.

- 1) Le client appelle l'entreprise de location. Il raccroche.
- ↓
- 2) L'entreprise de location appelle le service d'interprétariat par téléphone.
- ↓
- 3) Le client reçoit un appel et la conversation peut commencer.



### Astuce

### Prévoir un téléphone portable avant de venir au Japon !

Avec le développement du téléphone portable, les cabines téléphoniques sont de plus en plus rares. Gardez toujours avec vous un téléphone portable qui vous permettra de communiquer en cas d'urgence. Avant le départ, vérifiez auprès de votre compagnie de téléphonie mobile si le service d'itinérance, ou *roaming*, est activé. Si vous ne pouvez pas utiliser votre téléphone à l'étranger, il est possible d'en louer, à l'aéroport par exemple.



**Il est formellement interdit de téléphoner au volant !**

## Que faire si la route est coupée à la circulation en cas de fortes précipitations de pluie ou de neige ?

Il est très important de recueillir des informations au cas où certaines routes seraient coupées à la circulation. Parfois, les informations n'étant disponibles qu'en japonais, demandez de l'aide aux personnes autour de vous.

1

### Recueillir des informations

Commencez par chercher les informations suivantes : 1) Informations météorologiques, 2) Informations routières et 3) Informations sur les transports en commun. En particulier, prenez en compte l'heure de votre vol le jour de votre départ. Dans tous les cas, cherchez s'il n'y a pas d'autres moyens de transport disponibles.

2

### Utiliser un moyen de transport de remplacement

S'il ne semble pas y avoir d'amélioration du temps ou de réouverture des routes à la circulation, réfléchissez à un transport de remplacement. Si jamais les transports en commun peuvent être utilisés, ramenez la voiture de location à l'agence la plus proche et prenez à la place le train, l'avion ou tout autre moyen de transport en commun. Commencez par faire la réservation ou vous procurer un billet.

3

### Faire les appels nécessaires

Si vous devez rendre la voiture à l'agence la plus proche, contacter l'entreprise de location de voiture. Téléphonnez à la compagnie aérienne avec laquelle vous avez prévu de rentrer dans votre pays pour leur expliquer la situation, leur donner l'heure estimée de votre arrivée à l'aéroport ou encore expliquer que vous allez avoir du retard. Si vous risquez de ne pas arriver à temps pour le vol du retour, demandez si la réservation peut être changée. Si vous êtes au milieu de votre voyage, n'oubliez pas d'appeler l'hôtel pour leur expliquer la situation.

## À Hokkaidō, deux types de mauvais temps peuvent avoir des répercussions sur les transports

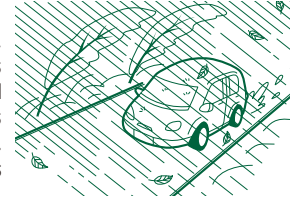
### Blizzard

Quand, entre décembre et mars, la pression atmosphérique est répartie selon le schéma hivernal de « hautes pressions à l'ouest et basses pressions à l'est », il y a souvent des vents forts et des tempêtes de neige. Il faut faire particulièrement attention.



### Typhons

Même s'il n'y a pas beaucoup de typhons, ils sont plus nombreux depuis quelques années. Aux mois d'août et septembre, il peut y avoir des tempêtes et des fortes pluies à l'origine de glissements de terrain. Il faut donc bien vérifier les informations routières.



NB : Ces phénomènes sont rares, mais Hokkaidō peut être sujette à des tempêtes de neige ou de pluie localisées. Dans ces cas, il faut également rester prudent car les transports peuvent être paralysés.

**Si la météo prévoit un blizzard ou un typhon, les transports sont affectés. Commencez tout de suite par vérifier les informations routières.**



### Utilisez les aires de repos *michi-no-eki*

Les *michi-no-eki* sont équipées de terminaux offrant les informations routières ; vous pouvez donc les consulter, même quand internet n'est pas disponible !



??

Quand vous ne savez plus quoi faire, regardez ICI !

## Comment connaître les informations routières ou l'état des cols ?

Quand vous traversez les hautes chaînes de montagnes de Hokkaidō, vous devez passer par les cols ; or, comme ils sont en altitude, les conditions météorologiques y sont totalement différentes de celles dans la plaine. Étant donné qu'il peut également se produire de brusques changements climatiques, attachez-vous à toujours collecter suffisamment d'informations. En outre, vous devez absolument retenir le nom des cols qui se trouvent sur votre parcours. Pour conduire en hiver, il est primordial de connaître les informations concernant les précipitations de neige, les tempêtes, etc. ; vérifiez-les avant votre départ. Selon la situation, réfléchissez à modifier votre itinéraire ou votre emploi du temps.

### 1) Informations météorologiques disponibles en anglais sur le site internet ci-contre.

Agence météorologique du Japon (Japonais, Anglais)  
<http://www.jma.go.jp/jma/indexe.html>



### 2) Informations routières et informations sur les cols disponibles sur les sites internet ci-contre.

Informations sur les conditions climatiques et l'état des routes dans les cols disponibles en plusieurs langues sur le site internet ci-dessous.  
Northern Road Navi (Japonais, Anglais, chinois traditionnel, chinois simplifié, coréen)  
<http://northern-road.jp/navi/eng/>



Le site internet ci-dessous offre les informations les plus récentes, notamment sur les fermetures de route. Informations sur les conditions de circulation sur les routes de Hokkaidō Agence de développement de Hokkaidō (Japonais, Anglais)  
<http://info-road.hkb.hkd.mlit.go.jp/en/>



### 3) Informations sur le fonctionnement des transports en communs disponibles sur les sites internet ci-contre.

Informations sur les vols à l'arrivée et au départ de l'aéroport de Shin-Chitose. Terminal aéroportuaire de Shin-Chitose (Japonais, Anglais, chinois traditionnel, chinois simplifié, coréen)  
<http://www.new-chitose-airport.jp/en/>

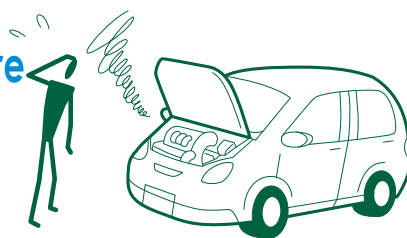


Les informations sur l'état de la circulation des trains sont uniquement en japonais, mais elles peuvent vous être utiles si vous comprenez les intitulés.  
JR Hokkaido (Japonais, Anglais, chinois traditionnel, chinois simplifié, coréen)  
<http://mobile.jrhokkaido.co.jp/webunkou/>



## Comment se comporter en cas de panne de voiture

Vous pouvez rencontrer de nombreux problèmes avec la voiture, que ce soient la batterie déchargée, les clés oubliées dans le véhicule, les roues coincées dans un fossé, etc. Dans ces cas, la première chose à faire est d'appeler l'entreprise de location de voiture ; sachez que les services de dépannage n'étant pas gratuits, ils seront à votre charge.



## Existe-t-il des services qui évitent de stresser en cas d'urgence ?

### Options proposées par les principales entreprises de location de voiture

Certaines options dites « sans stress » comportent des services routiers ou encore d'informations routières ; n'hésitez pas à les utiliser.

Exemple d'options

#### 1) Service de dépannage

(4 services gratuits)

- Changement de pneu en cas de crevaison
- Ravitaillement en cas de panne d'essence
- Redémarrage quand la batterie est déchargée
- Ouverture des portes quand vous avez oublié les clés à l'intérieur du véhicule

+

#### 2) Service d'assistance téléphonique

- Présentation des moyens de transport de remplacement
- Recherche d'un hébergement
- Transfert de votre appel vers la Fédération de l'automobile au Japon (JAF)
- Recherche de stations-service
- Conseils sur les routes, etc.

+

3) Option « dépassement de l'horaire de restitution du véhicule en toute tranquillité »

4) Option « résiliation anticipée du contrat en toute tranquillité »

5) Indemnisation complémentaire

### Contactez la Fédération de l'automobile au Japon (JAF)

La Fédération de l'automobile au Japon (JAF) offre un service d'assistance routière fonctionnant 365 j / 365, 24 h / 24 et sur l'ensemble du territoire japonais. En cas de batterie déchargée ou de clé de voiture oubliée à l'intérieur du véhicule, si vous êtes membre de la JAF, elle vient vous dépanner gratuitement. Pour les non-membres, les services sont payants.



**JAF**

**Service d'assistance routière de la JAF**

**0570-00-8139**

Appel payant (10 yens / min à partir d'un téléphone fixe, et 10 yens / 20 s à partir d'un téléphone portable)

Numéro abrégé : **#8139** (appel payant)

Si vous n'arrivez pas à joindre le numéro ci-contre, appelez :

**Centre d'appels de Hokkaidō**

**011-857-8139**



**Si vous êtes membre d'une association automobile, n'oubliez votre carte d'adhérent!**

Si vous êtes membre d'une association automobile adhérente du programme de réciprocité des services de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), vous bénéficiez du service d'assistance routière de la JAF aux mêmes conditions que les membres de la JAF. Si vous êtes membre, par exemple, de la Hong Kong Automobile Association (HKAA) ou de l'Automobile Association of Singapore (AAS), n'oubliez pas d'emporter avec vous votre carte d'adhérent.

#### Réciprocité des services entre associations membres de la Fédération internationale de l'automobile (FIA)

Un programme de réciprocité des services existe pour les associations automobile membres de la FIA ; il concerne les associations affiliées à la FIA dans plus de 80 pays dans le monde et offre divers services aux adhérents.

NB : Bien que Taiwan et la Corée du sud soient affiliés à la FIA, ils ne sont pas membres du programme de réciprocité des services et ainsi, en règle générale, les membres de ces pays ne peuvent pas bénéficier de ces services au Japon.



**Région administrative spéciale de HONG KONG**

**Hong Kong Automobile Association (HKAA)**

Tel: (+852)3583 3638  
Internet: <http://www.hkaa.com.hk/en/>  
E-mail: [general@hkaa.com.hk](mailto:general@hkaa.com.hk)



**SINGAPOUR**

**Automobile Association of Singapore (AAS)**

Tel: (+65)6333 8811  
Internet: <http://www.aas.com.sg/>  
E-mail: [aasmail@aas.com.sg](mailto:aasmail@aas.com.sg)

# Que faire si vous entrez en collision avec un animal sauvage ?

La vie sauvage abonde à Hokkaidō. Il faut faire attention pendant la conduite car des renards, chiens viverrins ou autres animaux sauvages peuvent surgir sur la chaussée à tout moment.

À Hokkaidō, et particulièrement dans l'est, les cerfs sika sont nombreux. Même s'ils paraissent mignons à une certaine distance, vus de près, ce sont des animaux particulièrement gros, certains pouvant peser plus de 100 kilogrammes. Percuter un cerf peut être fatal.



La collision avec un cerf est traitée comme un accident de la route, à l'origine de dégâts matériels. Bien entendu, il faut contacter la police (la déclaration à la police est nécessaire pour pouvoir être remboursé de la réparation des dommages causés au véhicule). Demandez aussi à la police de prévenir les autorités en charge de la route pour l'enlèvement du cerf mort car il peut causer de nouveaux accidents s'il est laissé sur place.

## Périodes où les cerfs sika sont particulièrement actifs

- **D'avril à juin** : faites attention, car les cerfs descendent des cols, où ils vivent d'habitude, vers le pied des montagnes.
- **D'octobre à mars** : soyez attentifs quand vous roulez dans les cols ; le pic des accidents a lieu en octobre-novembre.

## Heures où les accidents avec un cerf sont les plus nombreux

- Entre 16 heures et 20 heures, au moment du coucher de soleil, et à l'aube, entre 4 heures et 6 heures.

## Régions où le nombre d'accident avec des cerfs est particulièrement élevé

Carte des accidents  
 D'après le site internet du Département de développement et de construction de Kushiro (japonais, anglais, chinois traditionnel)  
[http://www.ks.hkd.mlit.go.jp/road/etc/shika/shika\\_map/shika\\_map\\_2016\\_e.pdf](http://www.ks.hkd.mlit.go.jp/road/etc/shika/shika_map/shika_map_2016_e.pdf)



### Petit MEMO



Faites très attention quand vous voyez ce panneau.

En plus des panneaux de signalisation routière, de nombreux panneaux indiquent le risque de surgissement de cerfs sika. La plupart sont des dessins, donc faciles à comprendre.